SÉANCE DU 19 JUIN 2024 à 14h30

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE L'AFR D'ERCUIS

Présents :
Jean-Marie NIGAY, Christiane VAN BOXSTAEL, Hervé THOMA, Pierre-Marie HAGUET, membres de l'Association Foncière de Remembrement

Absents :
Thibaut COLLAS, Cédric SOENEN,

Secrétaire : Hervé THOMA

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 05 DECEMBRE 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée délibérante que le compte de gestion 2023 de la perception est en concordance avec le compte administratif 2023 de l'association foncière de remembrement

L'assemblée a délibéré à l'unanimité APPROUVE et VOTE la concordance du compte de gestion de l'association pour l'exercice 2023.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Le Président est absent pendant les débats et le vote du compte administratif.
L'assemblée délibérante examine le compte administratif de l'AFR 2023 qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT :	INVESTISSEMENT :
Dépense :	184 €	0 €
Recette :	6 934.27 €	4 023.07 €€
Résultat de l'exercice	6 750.27 €	4 023.07 €

L'assemblée a délibéré à l'unanimité APPROUVE et VOTE à l'unanimité le compte administratif du budget de l'AFR de l'exercice 2023.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023 EN 2024

Les membres l'AFR prennent connaissance du tableau d'affectation reprenant les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement,

-Inscription d'un montant de 8 698.35 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté sur BP 2024

L'assemblée a délibéré à l'unanimité APPROUVER à l'unanimité l'affectation de résultat à inscrire sur le Budget Primitif 2024 AFR

Fin de séance 15h18

Le Président
Jean-Marie NIGAY



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355